



MSAT : le Ministère a tracé le chemin du succès page 3



Les symboles Bliss : on attend l'adoption de normes internationales page 4



Communications Express Extra
Cahier spécial sur les primes et les attestations

avril 1991

Volume 8, No 5

Communications Canada

COMMUNICATIONS EXPRESS

Canada

Le matériel du MSAT est mis à l'épreuve

Le Ministère offre à l'entreprise privée et aux organismes de l'État du matériel destiné à faire l'essai des communications par satellite mobile en vue de l'entrée en service du MSAT en 1994.

Les essais visent à mettre à l'épreuve le matériel de transmission de la voix et des données mis au point par les entreprises canadiennes pour le satellite MSAT que construit actuellement Télésat Mobile Inc. (TMI) d'Ottawa, une filiale de Télésat Canada. Les essais, qui ont débuté en septembre, aideront les entreprises à mettre au point et à perfectionner la technologie MSAT, et à s'attirer une vaste clientèle, selon Dave Halayko, directeur à l'exécution des expériences de champ MSAT au Centre de recherches sur les communications.

« Communications Canada offre gratuitement la station terrestre, le temps d'antenne et les compétences techniques. Une fois qu'un groupe a fait l'essai du système et veut s'abonner au service commercial, il communique avec TMI qui lui fournit alors les terminaux et le temps de transmission », précise monsieur Halayko.

Le MSAT permettra aux Nord-Américains de transmettre des messages parlés et des données à partir des endroits les plus éloignés, grâce à un petit terminal et à un téléphone. Lorsqu'une personne envoie un signal, le satellite le relaie à d'autres stations mobiles, à une station terrestre ou même au système de téléphone public. Plus de la moitié des 300 stations terrestres mobiles du Ministère sont déjà engagées dans les essais pratiques réalisés par les ministères fédéraux et provinciaux, les corps policiers et les organismes d'urgence.

Tant qu'elle n'aura pas son propre satellite MSAT, TMI louera du temps d'antenne sur deux satellites pour desservir les quelques clients qui participent aux essais. Une pénurie de temps d'antenne sur le satellite de communications vocales avait déçu certains clients lors des premiers essais, mais le problème a été réglé : on offre maintenant 22 heures par jour de transmission, affirme monsieur Halayko.

« Il nous faudra communiquer à nouveau avec des clients éventuels, car je crois que certains d'entre eux ont perdu confiance lors du démarrage du système; mais avec le lancement du satellite prévu pour 1994 et l'augmentation de temps d'antenne, on constate un renouveau d'intérêt », d'ajouter monsieur Halayko.

Les membres du personnel d'essai du MSAT préparent aussi une tournée pan-canadienne pour

Voir page 3: MSAT



Lorsqu'une tempête de neige a court-circuité un transformateur du CRC, cette équipe d'électriciens est venue à la rescousse. De gauche à droite : Steve Boyce, Laurial Clement, Dave Willoughby, Emmett Garrow et Pierre Helie.

Une performance électrisante

par James Greer

Parfois, il s'agit d'être poussé à ses limites pour montrer de quoi on est capable.

Vers 4 heures, le mardi 4 décembre, une tempête de neige et de verglas a provoqué une panne d'électricité au Centre de

recherches sur les communications (CRC) près d'Ottawa : poussée par le vent, la neige s'est infiltrée dans le transformateur principal par une bouche d'aération, occasionnant un court-circuit. Dès 9 h 30, les électriciens du CRC avaient rétabli le courant dans tous les immeubles sauf les

laboratoires de recherche principaux.

« Il y a 24 ans que je travaille ici, et c'était l'une de ces occasions où chacun s'est surpassé », affirme Dave Willoughby, contremaître de l'atelier électri-

Voir page 2: Performance

Des défis qui concernent tout autant les hommes que les femmes



Les membres du Théâtre Parminou ont présenté un sketch plein d'humour lors de la conférence « Femmes au MDC : aujourd'hui et demain » qui a eu lieu en janvier.

Une première conférence de Communications Canada portant sur les questions d'intérêt pour les femmes a eu lieu sous le thème « Femmes au MDC : aujourd'hui et demain ». Les participants ont découvert que les solutions aux problèmes auxquels se heurtent les femmes à l'intérieur du Ministère peuvent aussi profiter aux hommes.

La conférence, qui a eu lieu le 31 janvier à Ottawa, regroupait plus de 120 femmes et quelques hommes représentant tous les niveaux, tous les secteurs et toutes les régions. La journée a surtout été consacrée à 10 ateliers portant notamment sur les femmes dans

les professions non traditionnelles, sur la façon de concilier les responsabilités familiales et professionnelles et sur les obstacles auxquels font face les femmes. En outre, le Théâtre Parminou a présenté un sketch plein d'humour sur les valeurs et les attitudes envers les femmes ainsi que sur la discrimination sexuelle et le harcèlement au travail.

Une conclusion s'est dégagée de la rencontre : bon nombre des questions étudiées en atelier, y compris la formation, les possibilités de perfectionnement professionnel et la langue de travail, touchent tous les employés.

Voir page 2: Défis

Barbara Bloor : accueillir le changement avec enthousiasme



Barbara Bloor

par Stephen Rouse

Voici le deuxième d'une série d'articles sur les cadres supérieurs récemment nommés. Barbara Bloor a remplacé Mike Binder au poste de sous-ministre adjoint, Gestion intégrée, en mai dernier; elle est la première femme SMA à Communications Canada.

L'entrevue tire à sa fin. Installée sur le canapé de son bureau, Barbara Bloor se penche vers l'avant et me de-

mande : « Vous n'avez aucune question sur ma vie personnelle? Je pourrais vous parler de mes deux magnifiques labradors. Ils sont ma passion. Si je ne les avais pas, je serais ici 24 heures par jour, sept jours par semaine. »

À part son engouement pour les chiens, madame Bloor se passionne pour la Fonction publique où elle poursuit d'ailleurs une brillante carrière qui l'a menée de Consommation et Corporations Canada, au Bureau du contrôleur général et, plus

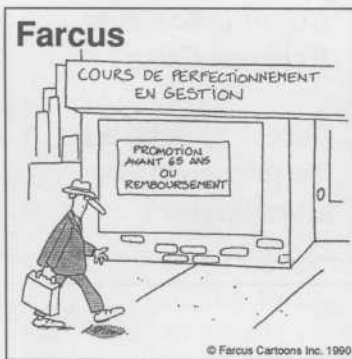
récemment, au poste de directrice générale de la Gestion des finances à Communications Canada. Son nouveau rôle de sous-ministre adjoint, dit-elle, lui donne la possibilité de mettre ses habiletés de gestionnaire à l'essai car des initiatives telles que FP2000 comportent des changements fondamentaux.

« FP2000, c'est un virage idéologique considérable dans la Fonction publique et chacun héritera de nouveaux rôles. Les gestionnaires devront avoir une

connaissance plus approfondie des ressources qu'ils doivent gérer, non seulement des coûts d'exploitation mais également des ressources humaines et matérielles et de tout ce qui relève de leur responsabilité — ils auront à prendre davantage de décisions. »

Le poste de SMA l'attirait, explique-t-elle, parce qu'il lui fournissait l'occasion de faire valoir sa conception de la responsabilisation et de la

Voir page 2: Bloor



Défis suite de la page 1

« Les hommes et les femmes ont une approche complémentaire des problèmes, et nous avons intérêt à trouver ensemble des solutions » a affirmé Barbara Bloor, sous-ministre adjointe de la gestion intégrée.

Le sous-ministre Alain Gourd, qui a prononcé une allocution et répondu aux questions durant le déjeuner, a été applaudi

Bloor suite de la page 1

motivation des employés, semblable à celle de son prédécesseur Mike Binder. Selon madame Bloor, monsieur Binder avait déjà présidé à un changement d'attitudes, principalement dans le groupe des finances; c'est ce changement qu'elle désire étendre à tout le secteur.

« Avant le début du virage, bon nombre d'employés du secteur des finances se sentaient comme des commis à l'approvisionnement chargés de la manipulation de la marchandise dans un magasin *Canadian Tire*. Notre nouvelle orientation a mis l'accent sur la proaction et nous avons commencé à demander à nos clients : « Que pouvons-nous faire pour vous? » et à réagir positivement à leurs problèmes en leur disant : « Voici ce que nous pensons que vous devez faire. »

Selon madame Bloor, les employés du secteur ne sont plus simplement des gardiens et des policiers des finances; ils sont devenus des consultants et des conseillers qui ont des services à of-

Performance suite de la page 1

que à l'entretien et aux urgences des services administratifs et techniques.

Les électriciens ont dû retirer le transformateur endommagé afin de le réparer, et trouver un transformateur de remplacement temporaire pour alimenter les autres immeubles. Cela n'a pas été facile car les dimensions du transformateur endommagé ne sont plus très courantes.

Après avoir cherché partout dans la province, on a repéré et

loué deux petits transformateurs de Nepean Hydro. Ces appareils étaient conçus pour fonctionner à l'extérieur et les électriciens entendaient les installer dans un terrain de stationnement voisin. Cependant, les inspecteurs ont exigé qu'on les enferme dans un abri en acier afin de prévenir un court-circuit et une éventuelle explosion. Il a aussi fallu trouver des câbles de haute tension afin de raccorder les transformateurs au système électrique.

lorsqu'il a laissé entendre que la haute direction devrait « joindre le geste à la parole comme cela s'est fait par le passé notamment dans le cadre de FP2000 ».

De l'avis des participants, tous les employés doivent modifier leur attitude à l'égard de nombreux aspects de la vie professionnelle. Et comme l'a souligné une participante : « La seule façon

de modifier une culture est de travailler de la base au sommet et vice versa ».

« Cette conférence, a-t-elle ajouté, a fait bouger les choses car les employés ont eu l'occasion d'émettre des idées. « Il va de soi qu'une conférence d'une seule journée ne modifiera pas les attitudes mais nous avons pu créer un climat dans lequel nous

frir. « Les gestionnaires pourront s'adresser à la Division de la gestion intégrée pour obtenir des conseils, des recommandations et des services qui les aideront à prendre de meilleures décisions. Nous leur offrirons de l'information relative à la gestion, des conseils en matière de politique ainsi que des exemples concrets; je ne crois pas que nous devons craindre d'exprimer des opinions. »

À l'écoute des employés(e)

Madame Bloor accorde énormément d'importance à l'opinion des employés; elle a d'ailleurs présidé l'automne dernier un atelier sur la gestion créatrice et invité les coordonnateurs de secteur de tout le Ministère à une session de planification où ils avaient la possibilité d'exprimer leurs idées et leurs frustrations. Elle a également présidé la Conférence sur les femmes, organisée par Communications Canada le 31 janvier dernier; à son avis, les femmes doivent encore au-

jourd'hui affronter de nombreux obstacles à leur carrière dans les secteurs public et privé.

« Il existe des barrières. Je le dis sans amertume, sans crainte et sans agressivité. Il s'agit plutôt d'une constatation. Le mode de vie des femmes se transforme, mais il serait naïf de croire que les changements sociaux se produiront en une seule génération. Économiquement, le travail des femmes est indispensable et nous devons faire en sorte que le milieu de travail s'adapte à leurs ambitions professionnelles », explique madame Bloor.

Au cours de la prochaine année, madame Bloor entend écouter davantage ce que les employés ont à dire, visiter tous les bureaux régionaux pour parler des conséquences qu'auront certaines initiatives telles que la réorganisation et FP2000 et faire connaître sa conception de la gestion du Ministère.

Bien entendu, M^{me} Bloor a toujours ses chiens et les emmène parfois au bureau les fins de semaine, au grand désarroi des gardiens de sécurité. « Mais, ajoutez-elle avec un sourire, ils jappent plus fort qu'ils ne mordent. »

Lettre à la rédaction

C'est avec grand plaisir que je reçois *Communications Express*. Votre numéro de janvier 1991 était particulièrement riche en informations.

Le Ministère continuera toujours de m'intéresser. *Communications Express* m'informe des changements au sein du Ministère, des changements qui s'imposent si le Ministère veut jouer son rôle aux paliers national et international. La rubrique « Qui fait quoi » me tient au courant de ce que deviennent mes anciens collègues et j'apprécie beaucoup.

J'espère que vous conserverez comme politique de faire parvenir cette publication à des gens comme moi.

Les Pike (retraité)
Ottawa

Malgré les heures supplémentaires et les piètres conditions de travail provoquées par le verglas, les électriciens ont mis en service le système d'urgence et permis l'ouverture des autres immeubles dès mardi matin, 24 heures plus tôt que les prévisions même les plus optimistes.

« Les électriciens auraient pu rentrer chez eux à la fin de la journée au lieu de s'affairer à trouver des transformateurs de rechange; les immeubles auraient

pu n'ouvrir qu'après Noël. Si, au lieu de chercher un réparateur à Ottawa, on avait expédié le transformateur à Toronto, comme cela se fait d'habitude, il aurait fallu huit semaines plutôt que quatre pour effectuer les réparations », affirme monsieur Willoughby.

En reconnaissance de leurs efforts, les électriciens du CRC ont reçu une attestation du directeur général.

pouvons tout au moins en parler ».

Un compte rendu de la ren-

contre assorti de recommandations sera remis à la haute direction.



VOUS VOULIEZ SAVOIR

Q: A-t-on prévu des mesures compensatoires pour les fonctionnaires qui ne peuvent plus se faire rembourser le coût de l'assurance-maladie provinciale?

R: Oui. Depuis le 1^{er} janvier 1991, le Conseil du Trésor verse des contributions plus importantes au régime d'assurance collective chirurgicale-médicale (RACCM) au nom des employés et des retraités. Les employés verront leur prime mensuelle diminuer de 40 à 70 p. 100 par rapport au taux de décembre 1990.

En vertu de ce régime, les employés peuvent se faire rembourser 80 p. 100 des dépenses admissibles et le montant maximum de ces dépenses a été augmenté. Ainsi, un employé peut réclamer jusqu'à 150 \$ sur une période de deux ans pour l'achat de lunettes et de verres de contact, 1 000 \$ par année pour les services d'un psychologue agréé, 15 000 \$ pour les soins à domicile d'une infirmière privée, 500 \$ pour les services d'un chiropraticien et 500 \$ pour les services d'un orthophoniste.

En vertu du RACCM, les coûts de remplacement d'un fauteuil roulant sont maintenant considérés comme des dépenses admissibles et l'assurance couvre également les perruques ainsi que les soutiens-gorge et les chaussures orthopédiques.

Les employés saisonniers peuvent maintenant souscrire au régime au moment de leur embauche, quelle que soit la durée de leur emploi.

Q: Que dois-je faire pour obtenir un congé d'études?

R: Le congé d'études sans rémunération permet aux employés de s'inscrire à des cours de niveau post-secondaire dans un champ d'études connexe à leurs fonctions actuelles ou qui tient compte des besoins futurs du Ministère.

Les employés doivent présenter une demande écrite à leur surveillant. La demande doit

contenir une description du projet d'études (notamment les sujets, la durée et les coûts de ces études) et de ses liens avec la carrière de l'employé; elle doit également faire mention des tentatives antérieures pour obtenir le diplôme ou le certificat convoité.

L'employé doit préciser s'il aura besoin d'une bourse d'études en remplacement de son salaire. Les employés peuvent également se constituer un fonds d'études grâce au programme de congés autofinancés qui les autorise à faire prélever un pourcentage de leur salaire annuel à cet effet.

Chaque demande sera examinée par un comité de gestionnaires des ressources humaines qui fera ensuite rapport à la haute direction. La durée du congé est laissée à la discrétion de la direction. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Claude Morin au 990-4552, ou Pierre Alleyn à 990-4558, à la Division de la planification et du perfectionnement des ressources humaines de la DGHR ou avec les Services du personnel de votre bureau régional.

Q: À Communications Canada, est-il possible d'obtenir des services d'interprétation simultanée pour des réunions?

R: Le Secrétariat d'État du Canada offre des services d'interprétation simultanée pour tous les genres de rencontres, même une réunion seul à seul. Les demandes d'interprétation simultanée sont traitées selon une liste de priorités établie à partir de facteurs tels que le niveau des employés qui assistent à la réunion et le caractère international, national ou ministériel de l'événement. Le Secrétariat d'État paie le salaire de l'interprète dans les cas de rencontres de haute priorité mais n'assume pas les salaires des techniciens ni les coûts du matériel. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Anne Egan au (613) 990-4562.

COMMUNICATIONS EXPRESS

Communications Express est publié six fois par année à l'intention des employés de Communications Canada par les services d'information. Le journal poursuit les objectifs suivants : informer les lecteurs des activités du ministère et du personnel; souligner les réalisations des employés; informer les lecteurs des développements dans les domaines des communications et de la culture; favoriser un débat instructif sur des sujets qui concernent le Ministère, ses clients et son personnel.

Communications Express accueille volontiers les lettres ouvertes, les suggestions d'articles et les contributions des lecteurs. Veuillez communiquer avec le rédacteur en chef concernant les lignes directrices à suivre.

Adresse :
Communications Canada
300, rue Slater, pièce 1932
Ottawa (Ontario) K1A 0C8

Comité de rédaction : Yves Brunet, Michael Holmes, Patricia Jatton, Monique Lajeunesse, Mary Frances Laughton, Winnie Pietrykowski, Anne Séguin, Michel Séguin.

Rédacteur : Jim Todd, (613) 990-4833.
Conception et production : Waisglass Communication Services Ltd.
Ont collaboré à ce numéro : Nicole Blais, John Brebner, Carole Giroux, Jeanne Lindblad, Marie-Michelle Morisset.

ISSN : 0833-5400

Le Livre blanc appuie les recommandations de FP2000

par James Greer

Selon Raynald Turgeon, directeur invité de Fonction publique 2000, le Livre blanc sur Fonction publique 2000, déposé à la Chambre des communes en décembre, endosse la plupart des recommandations des groupes de travail de FP2000 et la majorité des changements présentement mis en oeuvre à Communications Canada.

« Le Livre blanc témoigne de l'intention du gouvernement d'aller de l'avant avec les recommandations de FP2000, poursuit-il. C'est pourquoi notre sous-ministre a décidé de remettre un exemplaire du rapport à chaque employé du Ministère. Il est important que les employés sachent ce qui se passe et en discutent avec leurs collègues et gestionnaires. »

PUBLIC SERVICE • FONCTION PUBLIQUE



« D'ici quelques semaines, nous allons organiser des séances d'information sur les recommandations et faire le lien entre ces recommandations et le mode

de fonctionnement du Ministère. Le Livre blanc ne précise pas comment ces recommandations doivent être mises en application et les groupes de discussion nous permettront d'examiner les meilleurs moyens d'y parvenir. »

Ce sont surtout les changements d'attitude que propose FP2000 qui modifieront le travail à Communications Canada; l'amélioration du service,

thème central de FP2000, profitera sans doute au ministre, à la population en général et à chaque Canadien.

Afin de soutenir cet effort, le Livre blanc propose d'accorder davantage de pouvoirs décisionnels aux cadres inférieurs et aux employés, ce qui devrait les aider à améliorer les services tant dans les régions qu'à l'administration centrale.

MSAT : le Ministère a tracé le chemin du succès

Le lancement prévu de deux satellites MSAT en 1994 est le résultat d'une longue et fructueuse collaboration entre Communications Canada et le secteur privé en vue d'offrir aux Canadiens certains des services de télécommunications les plus avancés au monde, affirme Bob Breithaupt, directeur général à la recherche sur les technologies de communications.

Le MSAT a vu le jour au milieu des années 1970 lorsque le Ministère cherchait un moyen d'offrir des services de communication par satellite aux véhicules en mouvement, ajoute monsieur Breithaupt. Le projet a dû être interrompu temporairement par manque de fréquences radio-électriques à l'échelle internationale; il a repris en 1979

lorsque les fréquences sont devenues disponibles.

En 1979, Communications Canada a investi 2,2 millions de dollars pour la conception du satellite, après que des études de marché sur la transmission de la voix et de données par satellite mobile se sont avérées concluantes. La deuxième étape, soit la mise au point des techniques, l'élaboration de devis détaillés et les études de marché et de viabilité détaillées, a exigé un investissement supplémentaire de 17,4 millions de dollars.

Les tentatives d'établir une compatibilité entre le MSAT et les communications cellulaires ont posé des problèmes aux chercheurs. Il s'agissait d'accueillir suffisamment de voies téléphoniques avec une largeur de bande de 30 kHz pour que le projet soit rentable. Survint alors la percée qu'on attendait.

« À l'époque, nous faisons beaucoup de recherches sur le codage et la modulation; nous avons commencé à essayer de faire passer des signaux téléphoniques dans une bande plus étroite, soit de 5 kHz. Nous avons réussi et ce succès a permis de relancer le projet et d'assurer sa viabilité, même dans un marché aussi restreint que celui du

Canada », de dire monsieur Breithaupt.

L'éventuelle rentabilité du MSAT a suscité l'intérêt de l'industrie privée; en 1984, le projet était passé d'une initiative financée par l'État à un projet du secteur privé appuyé par le gouvernement, continue monsieur

Breithaupt. Ce partenariat assurait la rentabilité commerciale de la première génération des MSAT, les sociétés canadiennes ayant convenu de construire les premiers terminaux privés de transmission de la voix et des données, ainsi que les satellites et le matériel de charge utile.

MSAT suite de la page 1

promouvoir les communications par satellite mobile auprès des organismes provinciaux et fédéraux, notamment la Garde côtière canadienne et Environnement Canada.

Le gouvernement fédéral a promis d'acheter 126 millions de dollars de temps d'antenne sur le nouveau satellite MSAT; il s'est

engagé à verser encore 25 millions de dollars aux entreprises privées pour la construction de matériel tel que les terminaux portatifs fonctionnant dans la bande L. Ces terminaux légers sont suffisamment portatifs pour être utilisés dans les régions éloignées en cas d'urgence médicale et de lutte contre les incendies de forêt.



En décembre 1990, la Spar Aérospatiale Itée de Montréal et Hughes Aircraft Co. de Californie s'entendaient sur la construction de deux satellites MSAT pour un système de communications mobile de la voix et des données au Canada et aux États-Unis. Télésat Mobile incorporée (TMI) de Montréal exploitera le satellite MSAT canadien et offrira du matériel et du temps d'antenne commercial. Pierre Cadieux (à gauche), Solliciteur général du Canada, au nom du ministre des Communications, Marcel Masse, et Eldon Thompson, de TMI, lors de la conférence de presse annonçant le contrat MSAT. (Photo : Photo Features Ltd.).

Un projet de loi sur les conditions de travail des artistes

par James Greer

Avec la création des deux nouveaux organismes proposés dans le projet de loi sur le statut de l'artiste, les artistes canadiens verront aboutir leur longue lutte pour l'amélioration de leurs conditions de travail et la reconnaissance professionnelle, nous a confié Adam Ostry, directeur de la politique des arts.

Selon M. Ostry, le projet de loi vise à reconnaître l'importance de la contribution des artistes à la qualité de vie des Canadiens. « Les artistes sont les témoins de nos valeurs culturelles. Par leurs oeuvres, romans, poèmes, films, sculptures ou toiles, ils traduisent notre perception de nous-mêmes et de notre place dans le monde. »

Le projet de loi propose des lignes directrices sur les échanges entre l'État et les artistes, et établit des règlements concernant les rapports professionnels entre les artistes et les producteurs relevant de la compétence du gouvernement fédéral. Le projet de loi prévoit aussi que deux groupes fassent des recommandations sur les règlements et les administrent.

Selon monsieur Ostry, la création du Tribunal canadien des

relations professionnelles artistes-producteurs est l'essence du projet de loi. « Le Tribunal verra à administrer les règlements régissant les relations professionnelles entre les artistes et les producteurs, tout comme le Conseil des relations de travail du Canada réglemente les rapports entre les employés syndiqués et les employeurs du pays. »

« Le Tribunal accréditera les associations d'artistes qui doivent négocier des ententes collectives avec tous les producteurs qui relèvent de la compétence du gouvernement fédéral, notamment l'Office national du film, le Centre national des arts et les entreprises de radiodiffusion », d'ajouter monsieur Ostry.

Chaque association devra préciser le secteur qu'elle représente (par exemple : les comédiens de scène de langue française). La procédure d'accréditation servira à vérifier le bien-fondé de cette affirmation et à confirmer la participation démocratique des membres aux décisions de l'organisme.

Le projet de loi propose également la création du Conseil canadien du statut de l'artiste, un organisme autonome chargé de

conseiller le ministre des Communications sur le statut socio-économique de l'artiste au Canada. Selon monsieur Ostry, la première tâche du conseil serait de statuer sur l'accès des artistes indépendants aux régimes privés d'assurance-maladie et de soins dentaires ainsi qu'aux régimes privés de pension.

« Les artistes appartiennent à un des groupes socio-économiques à la fois les plus scolarisés et les moins bien rémunérés, a souligné monsieur Ostry. Selon les statistiques, les créateurs visuels et les interprètes gagnent moins de 10 000 \$ par année, certains aussi peu que 4 000 \$. Dans bien des cas, ces gens vivent sous le seuil de la pauvreté. »

Le projet de loi donne suite au rapport du Comité permanent de la Chambre des communes sur le statut de l'artiste. Aux dires de monsieur Ostry, « la rédaction du projet de loi a nécessité la consultation de plus de 30 associations d'artistes et six ministères. Nous avons également pu compter sur la collaboration des employés du Ministère dans les secteurs de la gestion financière, des arts et du patrimoine, et de la politique des communications. »

Patrimoine archéologique : Autochtones et autres groupes seront consultés

par Stephen Rouse

Les propositions législatives concernant la protection du patrimoine archéologique canadien, déposées au Parlement en décembre dernier par le ministre des Communications du Canada, l'honorable Marcel Masse, recevront un traitement inusité : en effet, elles seront soumises, pour examen, à certains groupes, notamment les autochtones et les archéologues.

Selon Elizabeth Snow, directrice de la sous-section des politiques en archéologie, « les projets de loi sont rarement soumis à la consultation publique avant la première lecture; mais celui-ci, qui aborde de nombreuses questions juridiques complexes, gagnera sans doute à être commenté par le public ».

Le projet de loi a été porté à l'attention des organismes autochtones nationaux et régionaux, des centres culturels, des entreprises de services maritimes et de transport, et des musées. On prévoit la tenue de symposiums où l'on discutera des modifications possibles avant le dépôt du projet de loi au Parlement, plus tard cette année.

L'essentiel des propositions législatives porte sur un système de permis visant à régulariser les fouilles archéologiques sur les terres publiques. Le projet de loi prévoit aussi l'établissement d'une liste des richesses archéologiques protégées qui définit les ressources archéologiques et prévoit des

dispositions administratives et exécutoires.

Martin Dunn, qui a consulté les autochtones pour le compte du Ministère, s'attend à quelques réactions négatives de ces derniers. Comme il le souligne, « le libellé actuel de la loi confère au ministre des Affaires indiennes l'administration des terres de toutes les réserves autochtones visées par la Loi sur les Indiens. Il faudrait à tout le moins en accorder la responsabilité aux chefs et aux conseils de bande ».

Selon madame Snow, le projet de loi est appelé à être modifié et les consultations porteront sur les points soulevés par les autochtones et les autres groupes. « Les directives aux rédacteurs n'entraient pas dans le détail. Après avoir rédigé le projet de loi, nous avons constaté le besoin d'éclaircissements. Maintenant que nous avons un texte en main, nous pouvons commencer à en préciser les détails. »

Nous voulons rédiger un projet de loi qui ait beaucoup d'appuis, et nous entendons régler les questions épineuses. Je crois que nous avons toutes les chances de réussir », a-t-elle confié.



Les symboles Bliss : on attend l'adoption de normes internationales

par Stephen Rouse

Treena Guy est la concentration personnifiée. De son fauteuil roulant, elle appuie sur le clavier à l'aide d'un pointeur op-

tique, affichant ainsi un symbole et un mot à l'écran. Un coup d'oeil pour confirmer l'affichage du bon symbole et elle continue d'écrire au clavier.

M^{me} Guy utilise BlissTel, un

système qui permet aux personnes souffrant de troubles de la parole de communiquer entre elles par un modem, grâce au langage iconographique que sont les symboles Bliss. Bientôt, elle

pourra peut-être transmettre des messages à des utilisateurs d'autres pays, si l'Organisation internationale de normalisation adopte le projet de normes internationales de transmission de symboles Bliss, qu'étudie actuellement l'Association canadienne de normalisation.

Le système téléphonique est l'oeuvre de la société IDON d'Ottawa. Il a été mis au point avec l'appui de Communications Canada, d'Approvisionnement et Services Canada, de Blissymbolics Communications International (BCI) et du Easter Seals Communications Institute.

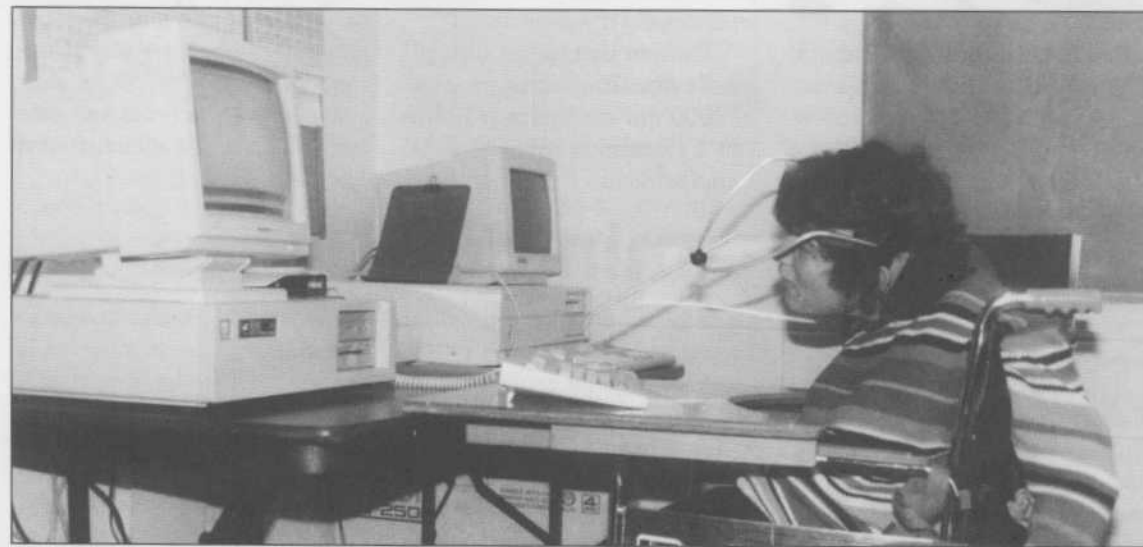
« Le contrat passé récemment avec IDON visait l'élaboration d'une norme internationale de transmission des symboles Bliss afin de permettre la communication au moyen de n'importe quel ordinateur, dans quelque pays que ce soit », déclare Mary Frances Laughton, gestionnaire, Gestion des ressources en information, au CRC.

L'automne dernier, M^{me} Guy et 20 autres personnes de Terre-Neuve, Toronto et Ottawa ont logé plus de 1 000 appels durant un essai pratique des possibilités de

communications interurbaines du système, précise le conseiller technique de BlissTel, Bill Lalonde, directeur de la commercialisation et des contrats chez IDON.

Grâce à du matériel donné par IBM Canada et prêté par Apple Canada, IDON cherche à élaborer des normes en matière de logiciels pour BCI, un groupe sans but lucratif de Toronto qui administre l'utilisation des symboles Bliss dans 29 pays. Selon monsieur Lalonde, l'adoption de normes internationales est primordiale; en effet, les entreprises ne peuvent mettre au point des logiciels et du matériel en l'absence de normes fiables.

« Nous attendons le rapport des essais pratiques et l'adoption de normes avant de déterminer les mesures à prendre pour commercialiser la technologie des symboles Bliss. Nous touchons au but, c'est une question de temps. Des personnes comme Treena Guy ont certainement démontré l'utilité du système », affirme M. Lalonde.



Treena Guy, à l'ordinateur de BlissTel dans le local d'informatique du YMCA d'Ottawa, transmet un message écrit à l'aide des symboles Bliss dont nous donnons des exemples dans l'article.

La santé des travailleurs du CRC n'est pas menacée

par James Greer

Une étude effectuée au Centre de recherches sur les communications (CRC), situé près d'Ottawa, démontre que la santé des employés actuels n'est pas en danger; il a toutefois été impossible d'évaluer l'incidence du cancer chez les travailleurs anciens et actuels.

« Les études commandées nous ont révélé que la santé des employés actuels n'était pas menacée si les normes de sécurité au travail étaient respectées », a affirmé Noela Campagna, directrice des Services de santé au travail et d'hygiène du milieu à Santé et Bien-être social Canada, lors du lancement du rapport, le 20 décembre au CRC.

Santé et Bien-être social Canada a évalué les installations à la demande des occupants qui croyaient constater une incidence élevée de cancer chez les anciens employés et le personnel actuel. De concert avec des entreprises indépendantes et d'autres ministères, les scientifiques ont contrôlé les excès de radiation sur les lieux, analysé l'eau potable et la nappe phréatique, évalué la présence d'anciens dépotoirs de produits chimiques et procédé à une évaluation des incidences environnementales destinée à vérifier l'entreposage des BPC sur les lieux et les méthodes employées au cours des années pour l'entreposage et l'élimination des produits chimiques.

« L'évaluation de la nappe phréatique a révélé la possibilité de contamination dans trois puits profonds qui ont été bouchés et fermés en 1977 lors du raccord à l'aqueduc municipal, a ajouté madame Campagna. Une étude épidémiologique visant à déterminer si l'incidence de cancer était plus élevée chez les employés du CRC que dans la population en général n'a pas donné de résultats concluants, étant donné le manque de données documentaires. »

Comme le dossier des employés est détruit cinq ans après leur mise à la retraite et que les travailleurs mutés ailleurs em-

portent avec eux leur dossier, les chercheurs n'ont pu préciser combien de personnes avaient travaillé au sein du complexe. Selon l'estimation la plus précise, la population serait d'environ 900 personnes.

En consultant la Base canadienne de données sur la mortalité, les dossiers de la Fondation ontarienne pour la recherche en oncologie et le traitement du cancer, et le Ontario Cancer Registry, les chercheurs ont réussi à confirmer 39 cas de cancer chez les anciens employés et les employés actuels, sur un total de 83 cas douteux. Parmi ces personnes, une seule était atteinte d'une forme de cancer dont la cause, en l'occurrence l'exposition à l'amiante, aurait pu être reliée aux conditions de travail. Santé et Bien-être social a toutefois appris que, pendant un certain nombre d'années, cette personne avait été employée ailleurs où elle aurait pu être en contact avec l'amiante.

Ces données ont permis aux scientifiques de constater que la fréquence de cancers chez les anciens employés et les employés actuels du CRC n'était pas plus élevée que dans la population en général. Les résultats ne sont toutefois pas concluants, étant donné l'impossibilité de consulter le dossier d'un grand nombre de personnes ayant fréquenté les installations auparavant.

« Toutes les conditions dangereuses relevées par les cher-

cheurs ont été corrigées il y a plusieurs années et n'existent plus aujourd'hui », a déclaré Bill Brady, représentant syndical de l'Alliance de la Fonction publique du Canada au CRC. « Les enquêteurs ont fait leur possible dans les circonstances. Je suis très heureux des efforts déployés et de l'attention démontrée à l'égard des employés. »

Selon Colin Taylor, directeur des Services de sécurité et de soutien des communications, des pourparlers ont été entrepris entre Communications Canada, les syndicats, Statistique Canada, les Archives nationales du Canada et les Commissaires à l'information et à la protection de la vie privée du Canada afin de mettre au point une démarche adaptée aux situations où s'affrontent les intérêts d'un groupe en matière de santé, la vie privée des particuliers et la logistique de la tenue des dossiers.

« Tenir des dossiers qui soient suffisamment complets pour servir à ce genre d'études implique d'abord la collaboration des intéressés pour éviter l'atteinte à la vie privée, mais aussi l'assurance de la conformité la plus complète. Sans cela, il est impossible de tracer un portrait représentatif des personnes qui ont fréquenté le lieu et toute étude épidémiologique aboutira aux mêmes résultats peu concluants », a ajouté monsieur Taylor.



Le Centre de recherches sur les communications obtient la note de passage des chercheurs de Santé et Bien-être social Canada.



argent



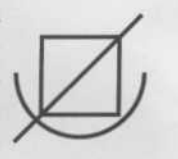
ascenseur



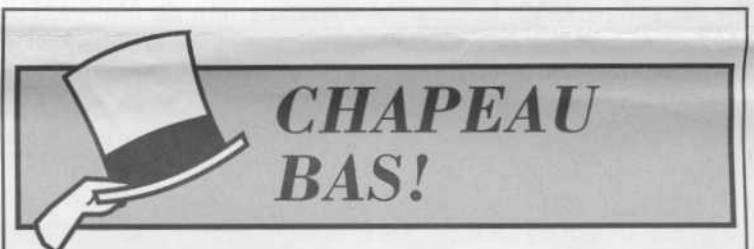
congé



rassemblement



poubelle



Le Ministère reçoit régulièrement des lettres faisant l'éloge du travail de certains employés. En voici un exemple.

Ronal Bourgeois, directeur général intérimaire
Politique et programmes des musées et du patrimoine
Communications Canada

Cher Monsieur Bourgeois,

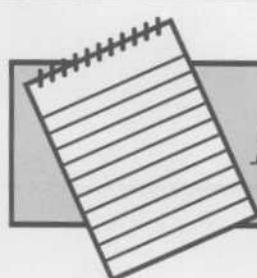
L'an dernier, la *Beaverbrook Art Gallery* a fait appel aux Services de transport d'expositions de Communications Canada, dirigés par monsieur Émile Mongrain. Nous avons pu constater que monsieur Mongrain, le personnel de son bureau et les chauffeurs faisaient preuve d'un très grand professionnalisme dans l'exécution des diverses tâches rattachées au transport des expositions et des oeuvres d'art de la galerie.

J'aimerais toutefois souligner plus particulièrement l'aide remarquable que nous a apportée monsieur Mongrain l'automne dernier, lors du transport de l'exposition *Victorian Painting* montée par la *Beaverbrook Art Gallery*. Il s'agissait de transporter les oeuvres d'art de la *Vancouver Art Gallery* au *William Benton Museum of Art* à Storrs, au Connecticut... Nous disposions de très peu de temps pour transporter l'exposition et les distances à couvrir étaient considérables. Heureusement, monsieur Mongrain a veillé à ce que l'exposition arrive à destination, non seulement à temps, mais un jour avant la date prévue!

J'estime que monsieur Mongrain rend des services remarquables à la communauté muséale. Dans le cas particulier qui nous occupe, il a également fait très bonne impression sur nos collègues américains.

Veillez agréer, cher Monsieur Bourgeois, l'assurance de ma considération,

Tom Smart, conservateur
The Beaverbrook Art Gallery
Fredericton (Nouveau-Brunswick)



BLOC-NOTES

Conférence réunissant créateurs et technologues

Les artistes canadiens sont de plus en plus inquiets : les nouvelles technologies comme celles des satellites et des ordinateurs modifient de fond en comble le processus de création. Tel sera le thème principal de la Conférence sur la technologie et la culture, parrainée par Communications Canada, qui aura lieu du 27 au 30 mai prochain, à Montréal.

À l'instar des autres secteurs, la culture est à la merci de découvertes d'ordre technologique qui ouvrent de nouvelles voies et présentent de nouveaux défis. Certaines innovations technologiques touchent le cycle complet de la création, de la distribution et de la consommation de produits culturels, explique Viviane Farmer, directrice de la conférence. La conférence s'interrogera surtout sur la capacité des créateurs d'avoir accès à la nouvelle technologie et de l'exploiter efficacement.

Les thèmes de la conférence ont été proposés par divers groupes de discussion qui se sont réunis dans les différentes régions du Canada l'automne dernier; ces groupes ont fourni à leurs 150 participants l'occasion d'examiner la communication, la culture, la distribution et la mise en marché des produits culturels, tant sous l'angle de la création que sous celui de la technologie. Les discussions avaient alors porté sur les avantages et les inconvénients d'une convergence accrue de l'expression culturelle et de l'innovation technologique.

Plus de 400 délégués sont attendus à la conférence qui comportera des séances plénières et des ateliers. De nouvelles technologies y seront également en démonstration.

Étudiant honoré pour son travail

François Théberge, un étudiant du programme coopératif, a obtenu la meilleure note de sa classe pour un travail portant sur Communications Canada.

Étudiant en mathématiques à l'Université d'Ottawa, monsieur Théberge a reçu un prix pour son analyse statistique de données recueillies auprès des employés de la gestion du spectre à Communications Canada. « Je me suis intéressé aux méthodes utilisées pour la collecte et l'analyse de données », explique monsieur Théberge.

Son travail a débuté en mai pour se terminer en août 1990. Les renseignements utilisés provenaient de deux bases de données du Ministère. « Une des bases de données provient d'un sondage sur le spectre; elle fournit un aperçu des diverses utilisations du spectre au Canada. La seconde base de données résulte des renseignements fournis par les réactions du Ministère aux plaintes de la clientèle », explique monsieur Théberge.

Monsieur Théberge a également obtenu une bourse d'études de l'université. Il a l'intention de poursuivre des études supérieures une fois qu'il aura terminé son programme coop.

Un groupe qui lutte contre la paperasserie

Les employés qui contestent la nécessité de s'embarrasser de nombreuses formalités administratives et d'innombrables formulaires dans le cadre de leur travail ont maintenant l'occasion de proposer des solutions de rechange.

Dans l'esprit de Fonction publique 2000 et conformément au plan de travail proposé dans le document *Des changements qui s'imposent*, la direction de Communications Canada a décidé de réexaminer ses formalités administratives.

« Il n'est pas question de livrer une guerre totale aux formalités et aux formulaires. Certains sont essentiels et remplissent bien leur rôle » affirme Elisabeth Châtillon, directrice générale adjointe aux relations internationales et présidente du groupe de travail chargé de cette étude. « Nous voulons cependant nous pencher sur l'ensemble des besoins d'information et, avec l'avis des experts, décider s'il y a lieu de simplifier et d'améliorer. »

Trois sous-comités ont amorcé l'étude des formalités rattachées à la planification, aux finances ainsi qu'à la sécurité et aux déplacements. D'autres groupes se pencheront sur les formalités et les formulaires reliés aux ressources humaines, à l'administration et au fonctionnement des bureaux régionaux.

« On croit parfois que les formalités interminables sont une invention de la haute direction mais ce n'est pas le cas. Les cadres supérieurs sont tout aussi irrités par la paperasserie » ajoute M^{me} Châtillon.

Les employés qui désirent participer aux travaux du groupe de travail peuvent communiquer avec le président ou la présidente du sous-comité qui les intéresse. M^{me} Châtillon, (613) 990-4227, préside le sous-comité sur la planification; Kate Cockerill, (613) 998-4060, le sous-comité sur la sécurité et les déplacements; Glen MacLeod, (613) 998-2278, le groupe chargé de revoir les formalités financières.

Maintenant offerts : Des trucs pour économiser l'énergie

Énergie, Mines et Ressources Canada a lancé une campagne de sensibilisation aux économies d'énergie dans la Fonction publique et la population en général.

« EMR nous a fourni des affiches et des livrets remplis de trucs pour économiser l'énergie », précise Colin Taylor, président intérimaire du comité des pratiques environnementales. « Il s'agit de sensibiliser les

gens au besoin d'économiser l'énergie.

« Communications Canada expédiera l'information sur demande, et ce, par souci de l'environnement. Si nous diffusons 2 500 exemplaires du livret et que seulement 300 personnes, par exemple, y étaient intéressées, on s'insurgerait contre le gaspillage », ajoute monsieur Taylor.

Parmi les autres activités d'économie d'énergie du Minis-

tère, mentionnons les rappels aux employés pour qu'ils éteignent le matériel électronique à la fin de la journée et un programme de recyclage boîte-bleue, qui sera lancé au cours de la prochaine année financière.

Si vous voulez des exemplaires du livret, communiquez avec Colin Taylor au (613) 990-4439 ou avec les services d'information au (613) 990-4843.

Des airs vietnamiens dans l'expertise radio canadienne

par James Greer

Le Vietnam rural vient tout juste de se doter de quatre nouvelles stations radiophoniques, grâce à une mission parrainée par Communications Canada et menée à bien par l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), un organisme international situé à Paris et réunissant des pays francophones.

Utilisant le matériel fourni par le Ministère, une équipe de trois personnes a installé des stations FM de faible puissance dans quatre régions rurales du Vietnam. Comme l'explique Michel Delorme, directeur du Programme de radio rurale de l'ACCT et responsable de la mission, les stations radiophoniques seront exploitées par des gens du milieu. Elles diffuseront de la musique régionale ainsi que des émissions d'information dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'agriculture.



Michel Delorme, directeur du Programme de radio rurale à l'ACCT, a dirigé la mission au Vietnam.

La mission de monsieur Delorme s'étalait sur six semaines et se terminait à la mi-février; un ingénieur d'une firme de Montréal ainsi qu'un technicien de l'ACCT de Paris se sont joints à lui en cours de route. C'est la première fois que le Ministère participe à un des projets radio de l'ACCT, mais Communications Canada fournit néanmoins un appui constant

à d'autres programmes de l'Agence.

« Le Canada est membre de l'ACCT et participe financièrement à ce programme, explique monsieur Delorme. Voilà pourquoi les services de Canadiens ont été retenus. L'ACCT nous a embauchés pour mettre ces stations radiophoniques en onde. »

Moins de formalités pour la délivrance des permis

Les entreprises canadiennes qui administrent un parc automobile muni d'unités de radio mobile profiteront, à compter du 1^{er} avril, d'un nouveau régime de délivrance de permis. Le nouveau régime réduit considérablement le nombre de permis requis et par le fait même,

les formalités administratives au ministère.

Jusqu'à maintenant, chaque bateau ou véhicule muni d'une radio mobile devait détenir un permis distinct; les entreprises propriétaires d'un parc important étaient donc accablées par les tâches administratives. En vertu de

la déréglementation, la plupart des unités mobiles seront exemptées de permis.

Les propriétaires de parc recevront un seul permis pour chaque type d'unité mobile. En vertu de ces mesures, on s'attend à ce que le nombre de permis au Canada passent de 650 000 à 235 000.



Les dimensions de la gestion, des relations professionnelles et du rôle du superviseur étaient parmi les sujets abordés lors du cours d'orientation pour surveillants tenu en novembre à l'Estérel (Québec). Ce cours de 10 jours a permis à 17 surveillantes et surveillants de mettre en pratique leurs nouvelles compétences. À l'arrière, de gauche à droite : Louise Trudel (experte-conseil), Patricia Jatton (directrice du cours), Aline Chevrier, Carmen D'Aoust et Diane Bertrand. Au milieu, de gauche à droite : Johanne Ménard, Francine Boucher, Simone Prazeres, Diane Séguin-Guérrette, Michelle Filion, Nicole Girard et Monique Marchand. À l'avant, de gauche à droite : Richard Lavoie, André Turcotte, Mitch St-Jacques, Michael Gareau, Gabriel Clavel, Michel Castonguay et François Gouin.

Qui fait quoi

(du 1^{er} novembre au 31 décembre 1990)

Cabinet du sous-ministre

Mireille Dalpé a été nommée au poste de commis à l'administration au cabinet du sous-ministre.



SMAP

James Mackenzie, anciennement à l'emploi du Commissariat aux langues officielles, a été nommé au poste de conseiller principal à la Division des relations fédérales-provinciales de la DGFP.

Suzy Beauregard, auparavant à l'emploi du secteur privé, a été nommée pour une période indéterminée au poste de secrétaire à la Division de la planification de la politique stratégique de la DGSP.

Lorna Higdon, directrice, planification des priorités et affaires gouvernementales (DPG), a accepté un détachement de huit mois au Forum des citoyens sur l'avenir du Canada.

Anne Rose, secrétaire à la DPG, est également en détachement pour une période de sept mois à ce même forum.

Josée Bazinet a été promue au poste d'agente de communications à la Division des relations publiques de la DGIS.

Lucie De Blois, auparavant à l'emploi du ministère de la Justice, a été nommée au poste d'agente de planification et de liaison à la Division de la planification et de la liaison de la DGSP.

SMAGI

Anne Marie Giannetti a été promue au poste de directrice, planification et perfectionnement des ressources humaines, à la DGHR.

Richard Grosleau, auparavant à l'emploi d'Énergie, Mines et Ressources Canada, a été muté au poste d'agent des relations de travail à la Division des relations de travail et des avantages sociaux de la DGHR.

Nicole Cyr, auparavant secrétaire à la Division de la gestion des systèmes de télécommunications de la DGGT, a été promue au poste de secrétaire du directeur général de la gestion des ressources humaines.

Margaret Anderson a été nommée pour une période indéterminée au poste de dessinatrice, planification et coordination / gestion des installations, DGAT.

Wallene Munro a quitté le Musée canadien de la civilisation pour occuper le poste de chef, politique des ressources humaines à la Division de planification et perfectionnement des ressources humaines de la DGHR.

Estelle Lacroix a été nommée pour une période indéterminée au poste de commis à la bibliothèque, Division des services de la bibliothèque et de la recherche documentaire de la DGAT.

Diane Séguin-Guérrette a été promue au poste de chef, paie et opérations au sein de la Division des relations de travail et des avantages sociaux de la DGHR.

Marcel Richard a été muté du ministère des Pêches et Océans à la Division des services de la gestion du matériel et des marchés de la DGAT où il occupe le poste d'agent aux achats.

Earl Allen a été promu commis aux archives à la Division des services des documents administratifs de la DGAT.

Brian Carleton a été promu au sein des services d'ingénierie des installations de la DCAT au poste de contremaître de construction au CRC.

SMAPC

Yasmine Laroche a été promue au poste de chef de cabinet dans le bureau du SMAPC.

Ned Ellis a été promu au poste de directeur, politique et planification économiques au sein de la Division de la politique et des programmes du film, du vidéo et de l'enregistrement sonore de la DGCI.

Claire Périard, anciennement adjointe en personnel dans le secteur SMAP, a été promue au poste d'administratrice du système à la Division de la gestion du secteur DMT.

Angèle Gélinau a été promue au poste de secrétaire du sous-ministre adjoint.

Gabrielle Gaudreau a été promue au poste de chef, unité de correspondance sectorielle à la Division de la gestion du secteur (DMT).

SMAAP

Denise Séguin a été nommée pour une période indéterminée au poste de chef, planification et politique du Programme à la Division du Programme des initiatives culturelles de la DGAP.

Michael Hooper, agent dans le bureau du SMAAP, a accepté un détachement d'un an au ministère des Affaires extérieures, au poste de courrier diplomatique du service extérieur.

Claire Désormeaux a été promue au poste d'agente de projet à la Division du Programme des initiatives culturelles de la DGAP.



SMARS

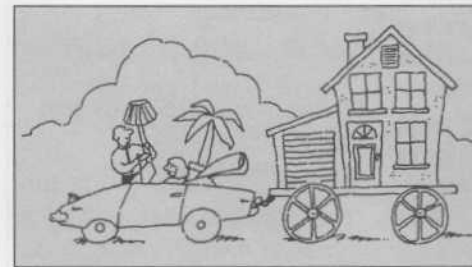
Angela Poetter-Briginshaw a été nommée pour une période indéterminée au poste de gestionnaire de projet, refonte de la réglementation à la Division de la planification et de la politique de réglementation de la DGRR.

Robert Lenahan, chef, section des certifications et évaluations techniques en télévision par câble à la Division technique des demandes en radiodiffusion de la DGBR, a été muté au ministère de la Défense nationale.

Guylaine Verner a été promue au poste de secrétaire à la Division de la technologie et des programmes économiques de la DGCP.

Diane Lacombe, auparavant agente d'administration à la DGSP, a été promue au poste d'agente de planification et de liaison à la Division de la gestion et de la planification (DMG).

Karen Rivard a été nommée pour une période indéterminée au poste de programmeur/analyste de systèmes de bureautique à la Division des systèmes de bureautique intégrée de la DGIM.



Changement d'adresse

N'oubliez pas que tout changement d'adresse doit être communiqué par écrit à votre bureau de la paye.

Sherman Chow, auparavant gestionnaire, traitement des sons et des images, Division de la recherche sur le traitement de l'information, a été muté au poste de gestionnaire de la radio à la Division des technologies des communications radio de la DGRC.

Diane St-Arnaud a été nommée pour une période indéterminée au poste d'agente de gestion de réglementation à la Division des planifications et politiques de réglementation de la DGRR.

Nola Breithaupt, chef, politique de la propriété intellectuelle et transfert de technologie à la Division du soutien international à la commercialisation de la DGCP, a quitté le Ministère pour poursuivre une autre carrière.

SMAQ

Michel Umbriaco, auparavant directeur général, développement régional, a été nommé au poste de directeur général du Centre canadien de recherche sur l'informatisation du travail (CCRIT).

Richard Lalonde, directeur de la Division du développement technologique de la DGDR, a quitté le Ministère pour poursuivre une autre carrière.

DEA - région de l'Atlantique

Earl Hoeg, Robert Simpson, Wallie Burke et Robert O'Leary, inspecteurs radio stagiaires au bureau de district de Halifax ont été promus dans le cadre du Programme de sous-classement pour la catégorie EL.

DEO - région de l'Ontario

Rita Hoffman a été nommée pour une période indéterminée au poste d'adjointe administrative à la Division des finances, de l'informatique et de l'administration du bureau régional.

Danielle Panagiotou, adjointe à l'information régionale à la Division des finances, de l'informatique et de l'administration du bureau régional, a été mutée à Santé et Bien-être social Canada. Elle est remplacée par **Danielle Leblanc**, auparavant à l'emploi de Consommation et Corporations Canada.

Talat Yusuf a été promu au poste d'adjoint technique à la Division des services techniques du bureau régional.



DEC - région du Centre

Marcella Hébert a été mutée de Santé et Bien-être social Canada à la Division de la stratégie, de la planification et des affaires publiques du bureau régional, où elle occupe le poste d'adjointe aux affaires publiques.

Badruddin Allidina, James Klassen, Gilbert Serafico et Wendy Wu se sont joints au bureau de district d'Edmonton à titre d'inspecteurs radio stagiaires.

Francine Côté, auparavant à l'emploi de la SRC, travaille maintenant à la Division de la stratégie, de la planification et des affaires publiques du bureau régional, à titre d'agente de communications.

DEP - région du Pacifique

Mona Saunderson a été mutée de la Commission de la Fonction publique (Toronto) au bureau de district du Lower Mainland où elle occupe le poste de commis de district.

Laurie Ruppel, anciennement du bureau de district du Lower Mainland, a été promue au poste de commis aux services du personnel à la Division du personnel, des finances et de l'administration du bureau régional.

